

BAC PRO TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES [TISEC]

Formation éligible au CPF



Bâtiment

Objectifs

Préparation du Bac Professionnel Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques. Réaliser des installations et organisations de chantier dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire

Contenus

Enseignements professionnels Etude, conception, réalisation, planification, maintenance Analyse scientifique et technique d'une exploitation Implantation, mise en service, réglage, contrôle Interprétation du fonctionnement d'un appareil, d'une installation Hygiène, prévention et secourisme Dossier technique Enseignements généraux Matières générales Economie – Gestion Anglais

Pré-requis

Avoir un CAP dans le même domaine (CAP électricien, CAP installateur en froid et conditionnement d'air, CAP monteur en installations sanitaires, CAP monteur en installations thermiques) Ou justifiez de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine

Public concerné

Validation

Diplôme d'Etat de l'Education Nationale niveau 4 : Baccalauréat Professionnel Accessible par le biais de la VAE

code RNCP ou RS

000

Certificateur et date de la certification

test

Débouchés et poursuites d'études

A l'issue du bac pro, le diplômé peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME du secteur de l'énergétique. En fonction de ses compétences, de l'expérience acquise, il peut évoluer vers une qualification de chef d'équipe.

La poursuite d'études est possible vers un BTS ou DUT : BTS fluides énergie domotique, BTS maintenance des systèmes, BTS technico commercial, DUT Génie thermique et énergie.